



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réglementation

Question écrite n° 115168

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation de nos partenaires de l'Union européenne face au développement du voile intégral. En effet, le débat qui avait agité la France ces deux dernières années, avait aussi atteint plusieurs pays européens parfois choqués par le développement du voile intégral dans leurs villes. Ce dossier a trait aux limites de l'intégration, notamment de la population de confession musulmane. Ce nombre croît dans plusieurs pays européens, et a souvent donné lieu à des polémiques assez sensibles. Dans ce contexte marqué par une certaine tension européenne, il pourrait être intéressant que la France puisse faire connaître son expérience et son savoir-faire par l'organisation d'une conférence européenne sur ce thème. Les pays de l'Union pourraient ainsi échanger leurs situations spécifiques et les attitudes adoptées face à ce phénomène. Cette proposition serait sûrement très intéressante pour la France et profitable pour nos partenaires européens confrontés au port du voile intégral. Il lui demande de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115168

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7924

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)